

Exercice n° 14**Comment écrire ?***Avis à tou·te·s les élèves*

Les professeurs de français seront absents demain.
CELLEUX CONCERNE·E·S IRONT EN PERMANENCE

Pendant longtemps, l'écriture inclusive ne fut qu'un sujet de discussions confidentielles, quoique parfois passionnées, entre spécialistes de la question ou entre amis et parents, chacun ayant une opinion bien tranchée sur ses remaniements orthographiques.

Mouvement féministe aidant, ce qui semblait une utopie il y a encore quelques années s'installe aujourd'hui dans la réalité. Elle est en effet déjà concrètement appliquée dans la signalétique de plusieurs centres urbains, variés dans leur taille ou leur appartenance politique, et aussi dans les comptes-rendus d'activités et la communication de certaines municipalités, alors qu'aucune administration étatique ne l'emploie. L'unité n'est donc pas de mise à son sujet et on pourrait même parler d'une cacophonie certaine, puisque suscitant d'un côté des adhésions virulentes et de l'autre des protestations indignées. Le consensus n'est donc pas encore pour demain !

Mais qu'en est-il de cette nouvelle façon d'écrire ?

En fait, elle est déjà entrée dans les mœurs par la féminisation de noms de professions : « une cheffe », par exemple, est une dénomination qui ne choque plus grand monde.

Aller plus loin, en revanche, et cela à peu près tout le monde en convient, compliquerait fortement le déchiffrement et donc la compréhension du message écrit pour de nombreuses personnes en situation de handicap et pour toutes celles qui ont des difficultés à appréhender la lecture.

L'utilisation systématique du point médian allonge la longueur des mots et des phrases dans lesquels le « s » est inclus. L'empan visuel n'est pas infini, on le sait, et la longueur des mots, des phrases et des textes multiplie les écueils à la maîtrise de la lecture. Par exemple : « La situation des agriculteur·rice·s est préoccupante dans notre pays. » Un lecteur performant va survoler les graphèmes « -rice-s », les incluant sans peine dans le discours car il utilisera la voie d'adressage de façon systématique. Par contre, celui qui a recours à la voie phonologique pour déchiffrer un nouveau mot (et c'en est un !) risque d'être dérouté par cette nouveauté.

Des mots inédits à l'allure étymologique de phénomènes de laboratoire sont même proposés : « *celleux* pour celles et ceux, *iel* pour il ou elle, *saon* à la place de sa et son ». Les personnes en difficulté pour faire les inférences obligatoires permettant d'établir la cohérence d'un texte, et donc de pouvoir le comprendre, seront confrontées à un nouveau challenge avec de tels hybrides quelque peu extraterrestres.

Il est normal qu'une langue évolue, par son usage. Imposer des changements par idéologie sociétale ou politique est d'une autre dimension. Le débat reste ouvert !

Questions

1. L'écriture inclusive fait-elle consensus ?
2. Qu'en pensez-vous ?
3. À votre avis, cela rajoute-t-il des difficultés pour ceux qui ont des problèmes en lecture ?
4. Avez-vous le sentiment d'être confronté à ce type d'écriture de plus en plus souvent ?